



LA BISE

LE MOT DU MAIRE

Je vous invite à découvrir ce nouveau numéro de notre Bise coutumière. Nous avons souhaité lui apporter un rafraîchissement, un nouveau souffle, un aspect printanier et rajeuni. Vous y trouverez toujours les informations, les décisions essentielles de notre vie communale.

En matière d'informations et suivi de travaux, vous pouvez consulter notre site internet tenu à jour en temps réel et depuis peu notre page Facebook. Vous pouvez également nous faire part de vos impressions quant à vos attentes en matière de communication.

Après le vote du budget, début avril, s'ensuivra la programmation des travaux 2019 avec notamment la rénovation de la façade nord du bâtiment Mairie/École, les travaux de voirie et d'entretien du réseau d'eau et la rénovation de certains éléments patrimoniaux.

Dans l'édition de septembre, je faisais état des nombreuses plaintes reçues à propos des nuisances dues aux divagations sur la voie publique et aux aboiements persistants de nos amis canins. Fort de constater que la situation n'a quasiment pas changé, désormais, les services compétents en la matière s'engagent à faire des contrôles, à adresser des avertissements dans un premier temps et établir des procès-verbaux si nécessaire. J'espère que toutes les personnes concernées prendront ces propos au sérieux afin d'éviter la répression. Je reste à votre disposition pour toutes explications utiles.

En conclusion, je souhaite adresser mes remerciements aux bénévoles de La Pie sur l'Amandier qui ont su profiter de la période hivernale pour rafraîchir le local buvette mis à leur disposition. Il est encore plus agréable, plus fonctionnel, plus convivial. Vos visites du dimanche après midi y seront toujours appréciées. Bonne lecture.

AMÉNAGEMENTS DE LA RUE DES ÉCOLES



TRAVAUX EN COURS ET RÉALISATIONS

BÉTONNAGE DU CHEMIN DU LIOTARD



NOTRE « CHÈRE » ÉCOLE

Nous avons une école bien fréquentée (52 élèves cette année et environ autant l'année prochaine) ce qui prouve la vivacité de notre commune. La municipalité tient à cette école et met les moyens nécessaires à sa pérennité.



Ce sont 1000€ en moyenne par an et par élève inscrits au budget communal ; montant réparti entre le personnel, l'entretien des locaux, le chauffage et les fournitures (42€/an/élève).

La commune emploie une ATSEM à temps plein dans la classe des petits et des employées polyvalentes assurant la garderie (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h15 - forfait à 2€ par matinée ou soirée), la cantine (10h par jour entre les différents membres du personnel) et le ménage.

Le conseil municipal du 15 février 2019 a décidé d'éteindre l'éclairage du village de 1h à 5h du matin. Cette mesure de sobriété énergétique, effective depuis le 25 février, est un changement culturel. Au moment où la planète se réveille sur la question climatique et où la communauté de communes engage le plan climat, la mairie d'Aubignas souhaite montrer à ses concitoyens que l'arrêt d'un éclairage inutile la nuit est possible. L'époque où il fallait toujours consommer plus d'énergie pour en produire plus est révolue. La période d'interruption a été choisie afin de minimiser la gêne aux habitants du village. Cette mesure aura aussi pour effet de diminuer notre facture d'électricité.

ÉCLAIRAGE DU VILLAGE : UNE MESURE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CHANTIER D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE PAR ENEDIS

Vendredi 8 mars a eu lieu la réception du chantier d'amélioration électrique d'ENEDIS sur les communes d'Aubignas et du Teil. La ligne de 20 000 volts dans la descente des Combes a été enterrée, les poteaux retirés et trois nouveaux postes de transformation réalisés. Pour ce faire, des moyens techniques importants ont été mis en place : trancheuses, forages dirigés, utilisation d'un hélicoptère aux endroits inaccessibles pour un coût de 1 million d'euros.

Une réunion, le 24 janvier 2019, a permis de relancer le processus d'aménagement du carrefour d'entrée de la commune. Tous les partenaires étaient présents : État, Région, Conseil départemental, DIRCE, Mairie. Les participations financières de chacun ont été revues et devront être finalisées avant l'été.

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR D'ENTRÉE DE LA COMMUNE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : MODE D'EMPLOI

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 États membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. 705 eurodéputés seront élus en Europe dont 79 pour la France. Quelles sont les nouveautés pour le scrutin 2019 ?

Le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme auparavant mais formera une circonscription unique.

Une liste de 79 candidats doit être présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français et chaque citoyen a la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. A l'issue du scrutin, les partis obtenant plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les listes ayant recueilli plus de 3% des suffrages exprimés verront leurs frais de campagne remboursés. Le début du dépôt des candidatures commencera le mardi 23 avril et s'achèvera le vendredi 3 mai 2019. Les listes devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. La campagne électorale officielle, y compris audiovisuelle, aura lieu du 13 au 25 mai.

En guise de conclusion :

Emploi, climat, immigration, libre-échange, alimentation... l'impact de ces élections sera bien sûr déterminant pour l'ensemble des politiques européennes des prochaines années. Le scrutin peut aussi avoir des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'Europe et de ses valeurs. Pour toutes ces raisons, il est important que chacun fasse son devoir de citoyen en allant voter le dimanche 26 mai.



Le bilan des travaux de gestion du Frayol concernant exclusivement la commune d'Aubignas est le suivant:

Arbres abattus : Diamètre 0-10 cm : 325
 Diamètre 10-30 cm : 242
 Diamètre 30-60 cm : 20
 Diamètre supérieur à 60 cm : 8

Montant investi sur la commune d'Aubignas : 24693 € TTC.

BILAN DE L'OPÉRATION GESTION DE RIVIÈRE POUR LE FRAYOL SUR LA COMMUNE D'AUBIGNAS



La réception des travaux a eu lieu le 21 décembre 2018 avec Déborah NADAL technicienne rivière du syndicat de l'Escoutay et les agents de l'ONF.

CARNET DE SAISON :

L'AMANDIER

La fin de l'hiver approche ! C'est une bonne raison de parler de l'amandier, arbre fruitier de toute beauté, bien connu dans nos régions pour sa floraison blanc-rosé spectaculaire au début du printemps. C'est le premier arbre à fleurir alors qu'il gèle encore le matin. Il nous indique que le printemps pointe le bout de son nez.

Originaire du bassin méditerranéen, l'amandier est un arbre de la famille des *Rosacées*, dont les fleurs apparaissent avant les feuilles. Chaque rameau se voile alors complètement de blanc, évoquant ainsi une robe de mariée. Il est, par ce fait, un des symboles de l'amour et de la virginité.

Description :

Cet arbre aux fleurs blanches ou rosées peut atteindre de 6 à 12 mètres de haut. Il vit en moyenne plus de 100 ans et se multiplie par semis ou par greffes. Son bois, de bonne qualité, s'utilise en ébénisterie.

Son fruit, l'amande, est consommable par l'homme. La pollinisation dépend essentiellement des abeilles.

Culture :

C'est une essence de sol caillouteux, riche en calcaire et pauvre en matière organique. L'humidité des sols est à proscrire pour sa culture.

Les étés chauds et secs lui conviennent bien.

C'est un arbre de culture facile. Seule une taille d'entretien est nécessaire en hiver. Ses fleurs sont très sensibles au froid. La récolte d'amandes fraîches se fait manuellement en mai et juin. La récolte d'amandes sèches a lieu en septembre/octobre, lorsque l'écale (la partie verte qui entoure la coque) est bien ouverte et sèche.

Le fruit :

L'amande est un fruit à coque. Sa peau verte est veloutée au toucher et le noyau intérieur a une coque jaune crevassée, ligneuse, à l'intérieur de laquelle se trouvent une ou deux graines dites "amandes". Oblongue et aplatie, elle est recouverte d'une fine peau brune qui, lorsqu'elle est enlevée, donne l'appellation "amande émondée" (ou mondée).

L'amande sauvage, amère, est naturellement toxique alors que l'amande douce, issue d'une sélection horticole, est consommable pour le plus grand plaisir de l'homme.

Utilisation :

Elle est riche en lipides (50%), en fibres, en protéines, en vitamine E, en calcium et en magnésium. Elle entre dans la composition du nougat de Montélimar qui doit une partie de sa notoriété à Émile Loubet, né à Marsanne, devenu maire de Montélimar puis sénateur et enfin président de la République (de 1899 à 1906). Le Nougat de Montélimar a largement contribué à l'implantation de l'amandier dans notre région. Des habitants d'Aubignas ont travaillé pour les nougatiers. Depuis, nos amandes locales ont subi la concurrence de celles de Californie. Ces dernières arrivent sur le marché français à des prix défiant toute concurrence. Les amandiers de notre commune sont donc les symboles de cette époque.



Mardi 22 janvier, les hôtesse de l'office de tourisme intercommunal de la communauté de communes ARC étaient en visite sur la commune dans le cadre d'une formation interne des personnels EDUCTOUR. L'objectif est de connaître le patrimoine des communes adhérentes à l'office de tourisme pour mieux les valoriser.

EDUCTOUR



Téo RIFFARD, le 21 décembre chez Alexandrine et Anthony
petit-fils de Dominique Lavandier
petit-fils de Robert Riffard
arrière petit-fils de Georgette et Marcel Riffard.

Léonard SOUTRENON, le 24 janvier chez Floriane et Frédéric.



Fabien FENOUIL le 10 février.

AVRIL

Dimanche 7, à 14h30, local de la buvette, vernissage expo photos (insectes et orchidées du Coiron). Isabelle KORTENHOFF-BIGNET répondra aux questions.

Vendredi 12, défilé costumé des Écoliers d'Aubignas.

Samedi 27, à 8h45 espace Basalte, journée environnementale d'Aubignas. Nettoyage (apportez vos outils) du village et environs, repas tiré du sac, ateliers l'après-midi avec l'intervention d'un vigneron et de la Ligue de Protection des Oiseaux sur la démarche viticole "Ardèche Par Nature" (Organisée par la municipalité et La Pie sur l'Amandier).

MAI

Dimanche 5, atelier de fabrication "nichoirs et hôtels à insectes", organisé par La Pie sur l'Amandier aux heures d'ouverture de la buvette.

JUN

Dimanche 2, troc de graines et de semis proposé par La Pie sur l'Amandier, aux heures d'ouverture de la buvette.

Dimanche 9, Préalables au Festival d'Alba La Romaine. À 10h visite du village, 11h spectacle d'acrobaties NAVAK par la compagnie EL NUCLEO, 12h repas, et buvette (pique-nique possible).

Mercredi 19, 10^{ème} anniversaire des Valérianes, repas pour les adhérents.

Samedi 22, fête de l'école.

Mercredi 26, le club des Valérianes fête les anniversaires du trimestre de ses adhérents.

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h